

Préfecture de l'Aude
A l'attention de Monsieur le Préfet
52 Rue Jean Bringer
CS 20001
11836 CARCASSONNE CEDEX 9

Lézignan Corbières, Le 10 décembre 2025

Objet : Rencontre du 6 janvier 2026

**Proposition d'abandon des procédures d'instruction des demandes de Dérogations
Espèces Protégées portant sur les projets photovoltaïques Hexagone Energie dans un
contexte de reconstruction plus résiliente du territoire suite aux incendies d'août 2025**

Copie à :

- DREAL Occitanie
- Sous-préfecture de Narbonne
- Mission d'appui interministérielle
- Conseiller Energie Climat à la Présidence de la République

Dossier suivi par :

- Grégoire MERCIER – Chef de projet Neoen - T 06 65 51 81 80,
gregoire.mercier@neoen.com
- Paul BERTHIER – Maire de COUSTOUGE – T 06 30 08 33 52,
commune.coustouge@orange.fr

Monsieur le Préfet,

Depuis 10 ans, nos communes d'Albas, Coustouge, Fontjoncouse, Ribaute et Tournissan, ainsi que la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise, Corbières et Minervois, travaillent sur un projet de production d'électricité renouvelable. Projet auquel l'entreprise Neoen, via la structure Hexagone Energies, est associée pour le développement, la construction et l'exploitation. Alors que la majorité des permis de construire avaient été accordés et que l'instruction des demandes d'autorisations toujours en cours se poursuivaient, l'incendie survenu en août dernier a touché la totalité des surfaces identifiées pour le projet et objet des demandes de dérogations espèces protégées en cours d'instruction par vos services.

Le 02 octobre, un état des lieux de la situation post-incendie du dossier Hexagone Energies vous a été transmis. En parallèle, les échanges entre la société Neoen et la DREAL Occitanie ont conduit à définir une nouvelle stratégie concernant l'instruction des dossiers de demande de Dérogation Espèces Protégées (DEP). **Suite à cet incendie exceptionnel, l'instruction des dossiers a été suspendue** dans l'attente d'une réactualisation de la situation environnementale des sites.

HEXAGONE ENERGIES

Le 13 novembre, une rencontre s'est tenue entre la Direction de Neoen et le Conseiller Energie-Climat à la Présidence de la République, au cours de laquelle les enjeux liés au développement du projet Hexagone Energies ont été abordés.

Si le territoire des Corbières se trouve aujourd'hui en pleine reconstruction, le projet Hexagone Energies bénéficie de plusieurs autorisations prêtes à être mises en œuvre. Il pourrait, dans certaines circonstances, être construit à l'horizon 2026-2027 et assurer ainsi des retombées directes pour nos communes mais aussi plus largement pour le territoire et cela sur le long terme.

Hexagone Energies propose par ailleurs de travailler avec la mission interministérielle, les acteurs locaux (élus, RTE, SYADEN, ONF, SDIS, ...) et les services territoriaux pour définir et mettre en œuvre les adaptations nécessaires et pertinentes en vue d'une reconstruction plus résiliente du territoire sinistré.

Dans ce cadre, nous nous interrogeons sur la pertinence de maintenir la procédure d'instruction des demandes de DEP en cours au regard de l'impact que cet incendie d'ampleur inédite a pu avoir sur la nature des sites concernés.

C'est en ce sens que nous souhaiterions ouvrir une discussion avec vous et vos services sur la possibilité d'abandonner la procédure d'instruction des demandes de DEP portant sur le projet de la société Hexagone Energies pour concentrer nos efforts sur la reconstruction du territoire sinistré.

Conscients qu'une telle décision ne pourrait être prise qu'à l'appui de constats scientifiques concrets sur la transformation des écosystèmes locaux engendrée par les incendies, nous proposons de :

- Porter à votre attention lors d'un rendez-vous prochain les premiers éléments à notre disposition attestant d'une modification profonde des milieux caractérisant initialement les sites ;
- Poursuivre les expertises des naturalistes et experts forestiers lancées cet automne dans le but de confirmer ces premiers constats sur le long terme, de définir de nouvelles mesures d'accompagnement sur notre territoire sinistré et d'assurer des suivis techniques sur l'évolution des milieux.

Parallèlement, Neoen est en communication active avec le SYADEN, dans le cadre de projets d'enfouissement du réseau, en partenariat avec Enedis, Orange et Altitude Infra. Ces collaborations visent à concilier développement territorial et préservation des milieux, dans un contexte où les contraintes environnementales et techniques évoluent rapidement.

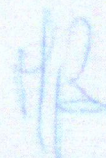
Une rencontre étant prévue le 6 janvier avec le Sous-Préfet de Narbonne., nous proposons d'aborder à cette occasion le caractère exceptionnel de cette demande, ainsi que de porter à votre connaissance les premiers éléments dont nous disposons à l'appui de celle-ci.

HEXAGONE ENERGIES

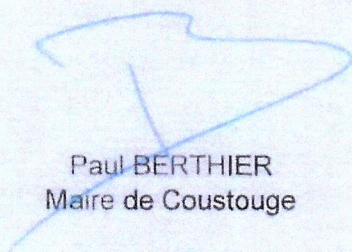
Nous restons à votre disposition pour échanger plus en détail sur ce sujet, et vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.



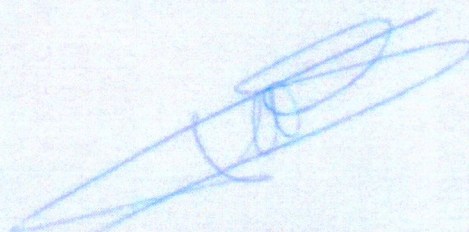
Alain COSTE
Maire de Ribaute



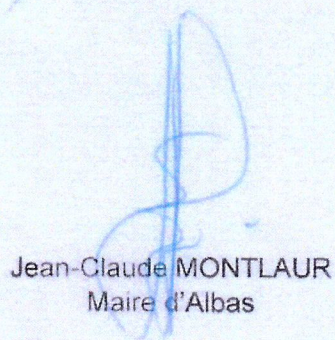
Marilyse RIVIERE
Maire de Tournissan



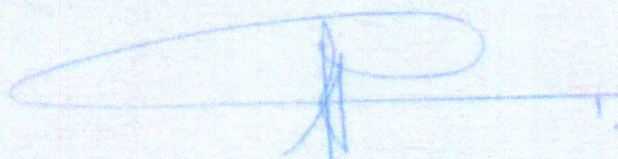
Paul BERTHIER
Maire de Coustouge



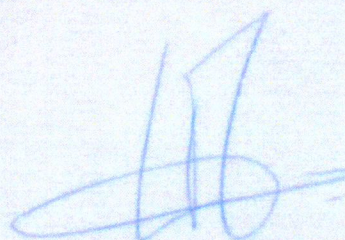
Christophe TENA
Maire de Fontjoncouse



Jean-Claude MONTLAUR
Maire d'Albas



André HERNANDEZ
Président CC Région Lézignanaise
Corbières et Minervois



Louis MONTAGNE
Directeur Grand-Sud, Neoen